

VOTRE DÉPARTEMENT

N° 109 // // // AVRIL 2023 // // //

# MAG

# TARN-ET-GARONNE

## LE DÉPARTEMENT S'ENGAGE POUR VOTRE POUVOIR D'ACHAT

DOSSIER BUDGET

P. 4 À 10



# SOMMAIRE

## ÉNERGIE

Trouvez le projet le mieux adapté P. 11

## SOLIDARITÉ

La Nacelle, une équipe à votre écoute P. 14

Assurer la pérennité du bien-vieillir P. 16

## CONTRATS D'ÉQUIPEMENT

Dynamisme, modernité et attractivité P. 17

## VILLES ET VILLAGES FLEURIS

Les jardiniers, partenaires de l'embellissement P. 18

## ACTUALITÉ

Retour sur le Salon International de l'Agriculture P. 19

## ÉDUCATION

Centre universitaire : un campus en pleine expansion P. 20

## PORTRAIT / SPORT

Gabriel Noutary : l'infatigable P. 23

## RENCONTRE

Trois boulangers pétris de talent P. 24

## EXPRESSIONS

P. 26

Avril 2023 - Numéro 109

Publication du Conseil départemental de Tarn-et-Garonne

Hôtel du département - 100 boulevard Hubert Gouze

82013 Montauban cedex

Tél. : 05 63 91 82 00

ISSN : 2739-5553 (en ligne)

ISSN : 2739-3445 (imprimé)

Directeur de publication : Michel Weill

Rédaction : direction de la communication en collaboration

avec les directions et services du Département

Conception graphique et mise en page :

direction de la communication

Photos : B. Frezouls / M-C. Gayral / S. Mignot

direction de la communication / iStock

Shutterstock (sauf mention)

Impression : SIB Imprimerie

Ce magazine est disponible en version sonore réalisée par

l'Association des donneurs de voix

Bibliothèque sonore Claude Laplace - 20 avenue Jean Jaurès

BP 162 - 82000 Montauban - Tel. : 05 63 63 89 42

## BUDGET 2023

### Des mesures fortes pour le pouvoir d'achat

P 4 à 10



P 12 et 13

## Tarn-et-Garonne Aménagement

Sécurisation de la ressource en eau



**ECOLOGIC**  
Priorité neutralité carbone  
laposte.fr/neutralitecarbone



@departement.tarnetgaronne



@tarnetgaronne82



@tarnetgaronne\_dpt



Département de Tarn-et-Garonne



Conseil départemental de Tarn-et-Garonne

## Investir pour les Tarn-et-Garonnais



Loin des polémiques stériles et des débats sans fin, le Conseil départemental de Tarn-et-Garonne agit résolument pour les Tarn-et-Garonnaises et les Tarn-et-Garonnais.

À travers ce budget 2023, que nous détaillons dans ce nouveau numéro de votre magazine, j'ai souhaité que soit poursuivie la traduction de l'ambition de la majorité départementale pour cette mandature.

S'agissant des investissements, le Département est revenu au cœur des préoccupations des habitants de notre territoire.

La majorité de progrès, que je conduis, a intensifié son action en faveur du pouvoir d'achat des familles de notre département, en gelant les tarifs de la cantine pour nos 9 275 collégiens, mais aussi en aidant les jeunes en difficulté d'insertion à passer leur permis de conduire.

Je n'oublie pas les aides au logement et celles dispensées aux EHPAD qui traversent une période difficile avec le versement d'un 13<sup>e</sup> mois d'aide sociale à l'hébergement. Voilà des décisions concrètes qui apportent des solutions immédiates. Aider celles et ceux qui souffrent bien sûr mais penser aussi au Tarn-et-Garonne de demain. Tel est le fil conducteur de notre budget.

Le Tarn-et-Garonne de demain se construit aujourd'hui. Nous sommes moteurs dans les projets structurants qui façonneront notre territoire comme la LGV. Et nous sommes les premiers partenaires financiers des communes avec 21 millions d'euros distribués sur leurs projets en 2022. Au total, le Département a investi 57 millions d'euros dans l'économie locale en 2022, un record depuis 10 ans !

Le Département est à l'action, à votre service !

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'M. Weill'. The signature is fluid and cursive, with a long horizontal stroke at the end.

**Michel WEILL**

Président du Conseil départemental



## DES MESURES FORTES

### POUR LE POUVOIR D'ACHAT DES TARN-ET-GARONNAIS

**Les 30 conseillers départementaux de Tarn-et-Garonne ont examiné, le 13 février, en séance publique, le Budget primitif 2023, présenté par Valérie Rabault, présidente de la Commission des finances.**

#### **Une volonté, un chemin et des mesures fortes**

Le Budget primitif (BP) 2023 du Conseil départemental de Tarn-et-Garonne, présenté le 13 février dernier, avec une grande clarté par Valérie Rabault, conseillère départementale et présidente de la Commission des finances, s'inscrit dans une dynamique marquée par le triptyque de la majorité : courage, ambition et responsabilité.

Le tout dans un contexte de crises successives et d'incertitudes liées notamment aux désengagements de l'État tant dans les dotations que dans des décisions prises au mépris de la libre administration des collectivités locales.

Le budget s'élève à 373 millions d'euros, plus de 64 millions d'euros en investissement et plus de 308 millions d'euros en fonctionnement.

Il s'inscrit dans un contexte particulier :

- une maîtrise des dépenses de fonctionnement,
- une maîtrise de l'endettement.

**La solidarité** envers les plus démunis ou les publics les plus fragiles est évidemment le plus gros poste avec 211 millions d'euros. Le Conseil départemental accompagne près de 50 000 Tarn-et-Garonnais sur les différents dispositifs (RSA, APA, HANDICAP). Mais ce budget est surtout marqué par les mesures en faveur du pouvoir d'achat.

À titre d'exemple, **le fonds de soutien aux collèges de 300 000 euros** est reconduit. Tout comme **le gel du tarif des repas** dans les cantines, qui reste à 3,40 euros. Soit un gain de 50 euros par an pour chacun des 9 275 collégiens inscrits en demi-pension !



**Valérie RABAULT**  
Conseillère départementale  
Présidente de la commission  
des finances

Mais aussi **un plan de soutien de 800 000 euros à l'attention des Ehpad** pour les aider à faire face à leurs difficultés.

Et la **revalorisation des Aides à domicile** pour les Services d'aide et d'accompagnement à domicile (SAAD) à hauteur de 2,9 millions d'euros dont la moitié payée par le Conseil départemental.

**Le soutien au pouvoir d'achat** permet aussi d'accorder jusqu'à 700 euros pour aider des jeunes à financer leur permis de conduire.

**Concernant l'Allocation personnalisée d'autonomie (APA)**, politique phare de soutien aux aînés, le Département a décidé une hausse de 4,5 % soit un équivalent de 150 euros de pouvoir d'achat pour un résident d'Ehpad . Un 13<sup>ème</sup> mois a été versé sur l'aide sociale à l'hébergement (2022/2023).

**Routes** : la programmation est claire et lisible avec 64 opérations programmées en 2023 dont 58 confiées aux entreprises.

**Associations** : le Conseil départemental est le principal partenaire des associations culturelles et associatives avec près de 2,8 millions d'euros soit + 20 % par rapport à 2017.

**Pompiers** : le Conseil départemental soutient le SDIS dans ses investissements qui étaient largement entamés par les décisions de l'ancienne majorité. L'enveloppe budgétaire est de 10 millions d'euros avec 250 000 euros hors convention. Sans le soutien du Conseil départemental, les rénovations des casernes seraient impossibles. Les travaux de la nouvelle caserne de Caussade débiteront en 2023.

**Aides aux communes** : le Département est le premier partenaire financier des communes et des communautés de communes, les nouvelles règles plus justes et transparentes ont favorisé les projets et les aides. L'effort ne se démentira pas en 2023. Plus globalement, malgré les crises et les incertitudes, le Département est au soutien de l'économie locale avec 57 millions d'euros investis en 2022, le montant le plus élevé des 10 dernières années !

Bref, le Département est à l'offensive et ce Budget primitif 2023 en a fourni la plus belle illustration.



**Valérie Rabault, vous avez présenté le budget en tant que présidente de la Commission des finances. Comment le qualifieriez-vous ?**

*Offensif et cadré. Offensif, car ce budget 2023 traduit les priorités que porte la majorité du Président Weill, et cadré car l'inflation et les incertitudes économiques ont des impacts importants.*

**Vous avez insisté sur les nombreuses mesures en faveur du pouvoir d'achat des Tarn-et-Garonnais. Pouvez-vous les détailler ?**

*D'abord la cantine des collèges. Dans d'autres départements, elle a augmenté entre 5 % et 10 %. Nous avons fait le choix de geler les tarifs, ce qui représente un gain de pouvoir d'achat pour les familles de près de 50 euros par collégien et par an.*

*Ensuite pour les aînés. Nous revalorisons de + 4,5 % l'Allocation personnalisée à l'autonomie (APA), ce qui représente un gain moyen de pouvoir d'achat de 150 euros pour les bénéficiaires. Pour les résidents en EHPAD, nous avons versé un 13<sup>ème</sup> mois d'aide sociale au logement et créons un fonds de soutien : ceci représente en moyenne 660 euros de soutien en plus par lit.*

*Nous finançons une partie de la revalorisation salariale de 650 aides à domicile ; nous reconduisons notre soutien à « l'Etonnant Été » de Tarn-et-Garonne Arts & Cultures qui a programmé, à l'été 2022, 51 spectacles non-payants dans 39 communes et a connu un grand succès avec plus de 7 500 spectateurs. Ce ne sont là que quelques exemples.*

**Malgré les crises, le Département peut-il maintenir son haut niveau d'investissement tout en maîtrisant les dépenses de fonctionnement et l'endettement ?**

*Oui, à condition de piloter les choses au plus près, notamment pour réduire la facture énergétique. Pour vous donner une idée de notre motivation :*

- Nous sommes le 1<sup>er</sup> partenaire des communes pour leurs investissements, avec 21 millions € (soit 60 % de plus que l'État par exemple),
- Notre investissement par habitant est supérieur de 15 % à celui des départements de même taille,
- En 2022, le Département a investi 57 millions d'euros au total, ce qui est le montant le plus élevé de notre histoire. Ceci va à la transition écologique, à l'aménagement des collèges, à la sécurisation des routes, à l'eau...



## CONSEIL DÉPARTEMENTAL

# DES PROJETS D'ENVERGURE POUR 2023

**Le vote du Budget primitif est pour le Conseil départemental une nouvelle étape à la fois dans la progression vers la réalisation de ses projets structurants mais aussi dans la maîtrise des dépenses.**

## ÉDUCATION

- extension des collèges de Montech et Labastide-Saint-Pierre dont l'objectif de livraison est fixé à la rentrée 2024, en lien avec un afflux de population,
- acquisition et réhabilitation du gymnase de Lauzerte,
- définition du projet de construction du gymnase de Verdun-sur-Garonne,
- réflexion autour des extensions des collèges de Lafrançaise et Azaña à partir du travail sur la sectorisation avec l'Inspection académique.



## VOIRIE DÉPARTEMENTALE

- poursuite de la mise en œuvre du PPI à hauteur de 17 millions d'euros,
- poursuite du plan de renouvellement de signalisation directionnelle à hauteur de 150 000 euros,
- poursuite des études des Vélos voie verte vallée de l'Aveyron,
- financement des études pour la création d'un échangeur sur le territoire de la commune de Lacourt-Saint-Pierre.

## CULTURE

- 1<sup>er</sup> schéma départemental pour la culture en Tarn-et-Garonne 2022-2028 dont l'objectif est de structurer l'action des services du Département et celle des opérateurs tels que Tarn-et-Garonne Arts et Culture (TGAC) et leurs interactions.





## AGRICULTURE

● maintien d'une enveloppe de 900 000 euros pour le soutien au monde agricole (hors fonds d'urgence gel et hors ressource en eau).

**En matière d'agriculture, la majorité départementale privilégie les actions structurantes et déterminantes pour l'élevage :**

- implication forte s'agissant du dossier de l'abattoir de Montauban,
- soutien aux vétérinaires pour le suivi des élevages,
- mise à l'étude de remises supplémentaires concernant les tarifs d'analyses réalisées par le Laboratoire vétérinaire,
- aide à l'élevage apportée à travers l'ALMA à hauteur de 200 000 euros.

**En matière de ressource en eau :**

- évolution statutaire du syndicat mixte Tarn-et-Garonne numérique devenu Tarn-et-Garonne Aménagement (TGA),
- participation à la recapitalisation de la Compagnie d'Aménagement des Coteaux de Gascogne.



## BÂTIMENTS

- opérations des travaux de la Médiathèque départementale et de l'Abbaye de Belleperche,
- élaboration d'une démarche de PPI pour les gendarmeries et les Maisons départementales des solidarités,
- définition du projet d'extension des Archives départementales.

## SOLIDARITÉ-SOCIAL

L'impact direct des différentes revalorisations salariales imposées par le Gouvernement pour le secteur des établissements et services médico-sociaux s'établit pour 2023 à 2,8 millions d'euros (hors mesures Ségur pour les agents de la collectivité) auquel il convient de rajouter le prévisionnel relatif à la loi Taquet pour les 242 assistants familiaux employés par la collectivité.



Le domaine de **la protection de l'enfance** devra répondre à une nécessaire évolution des modes traditionnels de prise en charge des mineurs placés ainsi qu'à une augmentation des nécessités de placement (810 enfants placés au 31/12/2021, 870 au 22/11/2022) via la mise en place de dispositifs :

- dispositif « sortants de l'aide sociale à l'enfance » pour 60 jeunes majeurs pour un coût de 450 000 euros,
- dispositif expérimental pour 12 cas complexes pour un coût de 137 000 euros,
- évolution de l'offre en matière de visites médiatisées pour un coût envisagé en 2023 de 383 000 euros.

**S'agissant du logement social :**

- mise en œuvre d'un guichet unique pour les aides à la pierre relevant du parc privé.

## LAÏCITÉ

Le principe et les valeurs de laïcité constituent le socle d'une vie sereine en société, en respectant les croyances ou pas de chacun.

C'est pourquoi, nous avons décidé d'intensifier nos réflexions et nos actions envers les différents publics (associations, collégiens, étudiants, sportifs, solidarités).



# BUDGET 2023 : 373 MILLIONS D'EUROS

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT : 64 664 820 €

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT : 308 572 392,08 €

SOCIAL / SOLIDARITÉ :

**211,17 M€**

dont...

Personnes  
handicapées :

**49,04 M€**

Insertion  
sociale (RSA...) :

**43,97 M€**

Famille et enfance :

**43,9 M€**

Personnes âgées :

**35,98 M€**

Prévention  
médico-sociale :

**6,3 M€**

ÉDUCATION :

**25,8 M€**

dont...

Collèges :

**21,5 M€**

Centre universitaire :

**1,6 M€**

Écoles :

**0,9 M€**



**TARN-ET-GARONNE**  
tarnetgaronne.fr

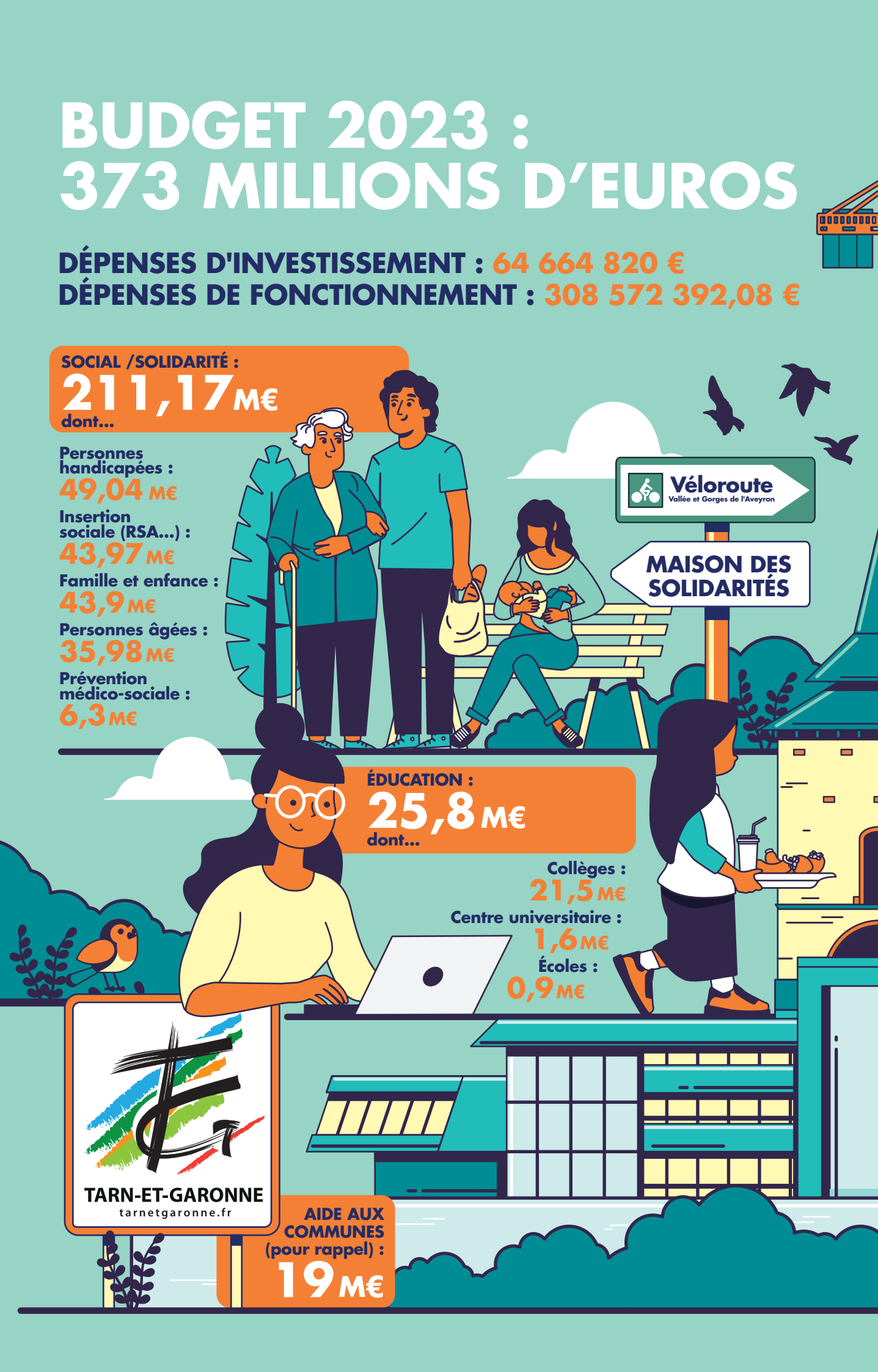
AIDE AUX  
COMMUNES  
(pour rappel) :

**19 M€**

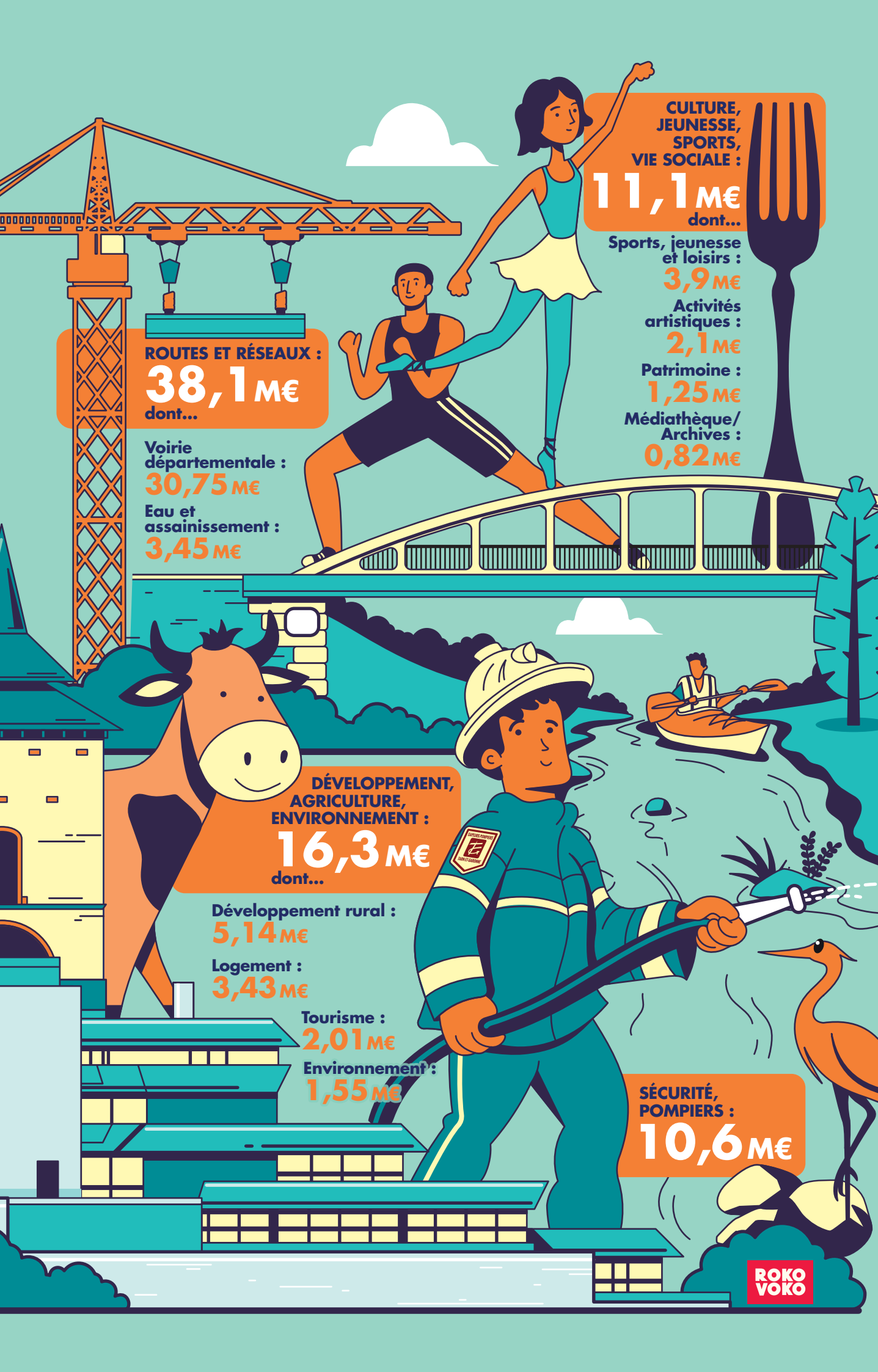


**Véloroute**  
Vallée et Gorges de l'Aveyron

**MAISON DES  
SOLIDARITÉS**







**ROUTES ET RÉSEAUX :**  
**38,1 M€**  
dont...

Voirie  
départementale :  
**30,75 M€**

Eau et  
assainissement :  
**3,45 M€**

**CULTURE,  
JEUNESSE,  
SPORTS,  
VIE SOCIALE :**  
**11,1 M€**  
dont...

Sports, jeunesse  
et loisirs :  
**3,9 M€**

Activités  
artistiques :  
**2,1 M€**

Patrimoine :  
**1,25 M€**

Médiathèque/  
Archives :  
**0,82 M€**



**DÉVELOPPEMENT,  
AGRICULTURE,  
ENVIRONNEMENT :**  
**16,3 M€**  
dont...

Développement rural :  
**5,14 M€**

Logement :  
**3,43 M€**

Tourisme :  
**2,01 M€**

Environnement :  
**1,55 M€**



**SÉCURITÉ,  
POMPIERS :**  
**10,6 M€**

## POUVOIR D'ACHAT

# DES AIDES FORTES POUR LES TARN-ET-GARONNAIS

Plusieurs mesures de soutien direct au pouvoir d'achat des Tarn-et-Garonnais ont été votées lors du Budget primitif 2023 du Conseil départemental.



La majorité départementale a mis en place le **gel des tarifs** de cantine. Les 9 275 demi-pensionnaires de nos collèges continueront de bénéficier du **prix de repas à 3,40 euros**, alors qu'habituellement il progresse de 1,5 % chaque année.

Grâce au gel des tarifs de cantine, chaque famille de collégien économise donc jusqu'à 50 euros par an.



L'aide au permis de conduire a vocation à favoriser l'insertion sociale et professionnelle des jeunes âgés de 18 à 25 ans en finançant les **leçons de conduite**. Le jeune doit avoir obtenu son code au préalable.

L'enveloppe du FAJ (Fonds d'aide aux jeunes) allouée par le Département permet au Guichet de la Mission Locale de consacrer une partie de cette subvention au financement du permis de conduire.

Concrètement, 31 permis ont pu être financés par ce dispositif en 2022.



Le Conseil départemental a accordé en 2022 des aides exceptionnelles en vue de compléter les aides de l'ANAH auprès des propriétaires occupants. En 2022, 121 824 euros ont été consacrés à ce fonds soit **351 dossiers traités**. Par ailleurs, des élargissements des règles permettent de mobiliser le Fonds de solidarité logement (FSL) avec, notamment, une revalorisation de 20 % du plafond d'éligibilité de ressources.



Dans le cadre de ses compétences, le Conseil départemental a soutenu financièrement le secteur de l'aide à domicile, en venant compenser la totalité du surcoût engendré par la revalorisation des rémunérations des employés des services d'aide à domicile associatifs.

Cela a été le cas avec le versement d'un 13<sup>ème</sup> mois d'aide sociale à l'hébergement :

- aux **Ehpad publics**, dans un premier temps, fin 2022, à hauteur de 687 667 euros,
- et aux **autres Ehpad**, début 2023 : 350 000 euros.

MAPRIME'ÉNOV

## TROUVEZ LE PROJET LE MIEUX ADAPTÉ

**MaPrimeRénov' est une aide de l'État pour les travaux de rénovation énergétique, accessible à l'ensemble des propriétaires. Elle concerne les travaux d'amélioration qui permettent de gagner en confort et minimiser les pertes d'énergie (ventilation, isolation, chauffage, et système de régulation). Le Conseil départemental via le Guichet Rénov'Occitanie du CAUE 82 (Conseil d'architecture d'urbanisme et de l'environnement) met à disposition des conseillers pour répondre à vos questions de manière neutre, indépendante et gratuite.**

Le conseiller accompagne le porteur de projet pour le choix et la suite du parcours. Il a un **rôle d'orientation**. Cette aide peut être attribuée de deux manières : soit poste par poste et le propriétaire obtient un forfait pour chaque poste, soit de manière globale. Les conseillers du CAUE interviennent sur le périmètre ouest du département : 6 communautés de communes (Deux Rives, Terre des Confluences, Coteaux et Plaines du Pays Lafrançaisain, Lomagne Tarn-et-Garonnaise, Grand Sud Tarn-et-Garonne) et 1 communauté d'agglomération (Grand Montauban).

Il existe 21 lieux de permanence dans les mairies ou communautés de communes en appui des espaces France Service.

**Vous pouvez contacter les conseillers au 05 67 92 82 82 du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h**

**Noémie**  
Conseillère au Guichet  
Rénov'Occitanie  
du CAUE 82.



### Combien de personnes recevez-vous chaque année ?

*Nous recevons annuellement 10 000 appels, ce qui correspond à une moyenne de 40 à 50 appels par jour pour 3 conseillers. Sur une année 4 000 appels durent entre 10 et 15 minutes et 1 200 aboutissent à un rendez-vous d'environ une heure.*

### Quelle est votre mission ?

*Lorsqu'une personne vient nous demander des conseils pour optimiser son projet de rénovation, on peut parfois lui proposer une action de travaux supplémentaires. La personne peut s'inquiéter quant à son reste à charge, mais lorsqu'on s'intéresse aux aides, son projet ne lui coûte pas plus cher et comme l'économie d'énergie est plus importante, les factures sont réduites. Le particulier est gagnant : il a effectué plus de travaux pour améliorer son confort et ses factures n'ont pas augmenté, voir diminué.*

### Quelles informations délivrez-vous à l'issue de l'entretien ?

*La personne repart avec un éclaircissement technique sur les travaux (priorisations), une liste des entreprises RGE à proximité de son domicile, sa situation fiscale pour obtenir des aides, les organismes qui peuvent l'accompagner de manière technique et dans ses démarches.*

### Un mot de la fin ?

*« D'abord penser au projet, mobiliser les aides ensuite ! ».*



TARN-ET-GARONNE AMÉNAGEMENT

# L'OR BLEU, LA RECONQUÊTE

**Par son intensité et par sa durée, la canicule de 2022 a mis nos terres et nos ressources en eau à sec. Les très rares épisodes pluvieux ont été insuffisants pour réalimenter les nappes phréatiques et les cours d'eau, alors que l'hiver précédent avait été marqué par les crues et les inondations. Cette situation d'épisodes violents préfigure les changements climatiques durables qui nous sont annoncés et appelle à prendre le problème à bras le corps.**

Face à la menace du réchauffement climatique, il faut des politiques locales d'envergure, afin de limiter les ravages de la sécheresse et du manque inédit d'eau qui menace tous les usages.

Le Conseil départemental via son syndicat Tarn-et-Garonne Aménagement (TGA) reprend la marche ambitieuse de la sécurisation de la ressource en eau.

## Situation départementale

Le département est doté d'un potentiel important de plans d'eau (plusieurs milliers) et de réseaux d'irrigation. La ressource sur les grands cours d'eau (Garonne, Tarn, Aveyron) est sécurisée à l'étiage par le biais de déstockages en amont. Néanmoins, il reste un certain nombre de bassins dont le déficit en eau a tendance à s'aggraver conduisant à un étiage sévère des cours d'eau qui menace les besoins de l'agriculture qui concentre les besoins les plus importants, mais aussi de la consommation courante.



## Composition du comité de pilotage

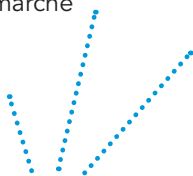
Face à ce constat, l'une des solutions pour sécuriser l'irrigation agricole et préserver les cours d'eau consiste à stocker l'eau en période hivernale, lorsqu'elle est abondante, pour l'utiliser l'été en substitution aux prélèvements en milieu naturel.

Pour cela, et avec le soutien financier et technique important de l'agence de l'Eau Adour-Garonne, Tarn-et-Garonne Aménagement met au point pour le compte du Département et des intercommunalités qui souhaitent s'y engager, 3 types d'actions :

- le curage des retenues existantes, pour améliorer leur capacité,
- la réaffectation pour l'irrigation de retenues non utilisées,
- la création de retenues nouvelles jusqu'à 40 000 m<sup>3</sup>.

L'originalité de la démarche réside dans son pilotage, confié aux signataires d'une charte de « stratégie départementale de sécurisation de l'accès à la ressource en eau par la création de retenues individuelles de substitution », sur laquelle s'appuie l'ex-syndicat numérique (qui poursuit son activité historique et a élargi son champ d'action à la ressource en eau en assurant la maîtrise d'ouvrage du dispositif).

Autour du Conseil départemental et de la Chambre d'agriculture, les acteurs du monde agricole, les associations environnementales et les représentants de consommateurs, des chasseurs et des pêcheurs assurent l'approche consensuelle de la démarche dont l'intérêt est partagé par tous.





**Jean-Michel BAYLET**  
Conseiller départemental  
Président de Tarn-et-Garonne Aménagement

**La maîtrise de l'eau, est-ce un tournant pour votre syndicat ?**

*TGA demeure l'outil de mutualisation de l'action du Département et des intercommunalités pour conduire leurs projets collectifs. Sur la forme il n'y a donc pas de tournant. Sur le fond en revanche, c'est un nouveau sujet pour TGA qui adapte son organisation pour y apporter une contribution efficace tout en gardant inchangées ses ambitions sur le numérique.*

**Avec quels moyens pour y parvenir ?**

*Sur la question de l'eau, beaucoup d'acteurs réfléchissent de longue date dont l'Agence de l'Eau Adour-Garonne, qui finance largement les interventions de TGA, les collectivités locales et les usagers représentés par le comité de pilotage de la charte. Au sein de TGA, une cellule dédiée est en constitution pour mener ces nouvelles actions.*

**La sécurisation de la ressource en eau concerne seulement les irrigants ?**

*Cette sécurisation est d'abord un enjeu majeur pour le monde agricole, en parallèle de la réduction progressive de sa consommation. Mais elle repose sur le principe de ne plus prélever dans nos*

*rivières durant les saisons chaudes au bénéfice de tous les autres usagers et de la préservation du milieu aquatique, qui est de plus en plus en tension.*

**Tous les exploitants peuvent-ils bénéficier du dispositif ?**

*Toutes les demandes qui s'inscrivent dans le cahier des charges de la charte départementale doivent être examinées, c'est le rôle du comité de pilotage. Mais nous n'interviendrons que lorsque l'intercommunalité concernée par un projet nous habilitera à le faire en transférant au syndicat la compétence correspondante. Cette étape est d'ores et déjà bien engagée avec la plupart d'entre elles.*



**SOLIDARITÉ**



# LA NACELLE, QUAND L'ARRIVÉE D'UN NOUVEAU-NÉ VIENT TOUT CHAMBOULER

Dans le cadre de la stratégie nationale de prévention et de protection de l'enfance (protocole d'accord signé entre le secrétaire d'État, le Conseil départemental et l'Agence régionale de la santé), le service de la Protection maternelle et infantile a mis en place le projet de La Nacelle.

Ce projet expérimental, opérationnel depuis le 1<sup>er</sup> février sur le secteur du Grand-Montauban dans un premier temps, est destiné à accompagner les familles dès l'annonce d'une grossesse à risque ou dès la naissance d'un nouveau-né prématuré et/ou avec un handicap, et/ou hospitalisé.

## Une équipe à votre écoute

L'équipe de La Nacelle est composée de trois personnels départementaux : une infirmière puéricultrice, une psychologue et une assistante sociale. Ce personnel a vocation à apporter un soutien dans chaque étape du parcours de ces parents bouleversés : information, conseil, orientation, soutien psychologique, accompagnement social et juridique mais aussi pour repérer **précocement** les éventuelles difficultés de développement.

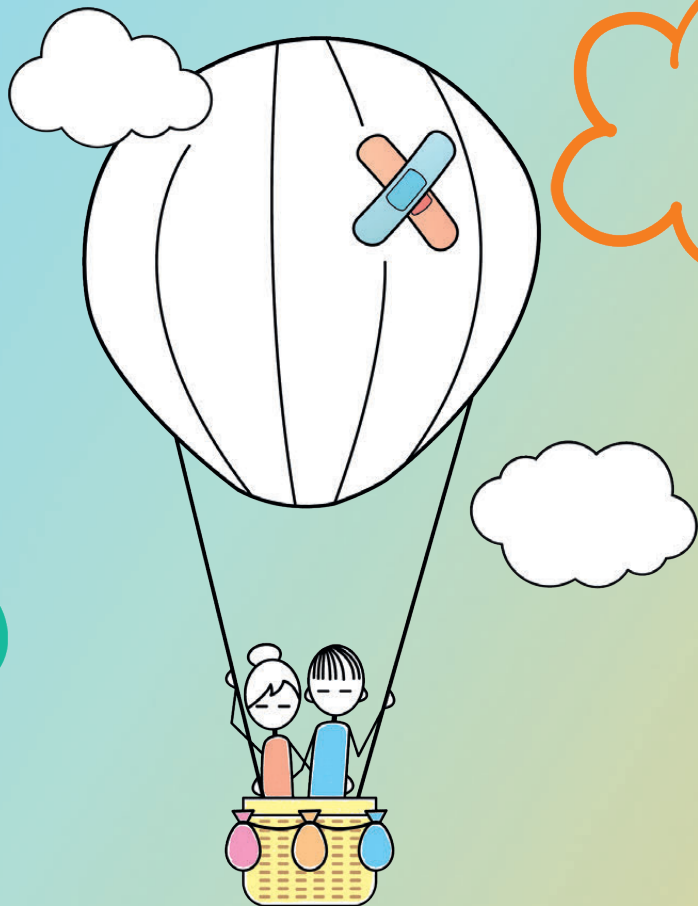
## Une équipe en lien avec différents partenaires

Avant de lancer le projet, l'infirmière puéricultrice a effectué une enquête territoriale afin de déterminer quels étaient les besoins réels de ces familles. Elle s'est mise en relation avec les services maternité et **néonatalogie** du centre hospitalier de Montauban, de la clinique Boyer et ceux des départements limitrophes. À l'arrivée de la psychologue, elles ont créé ensemble un parcours d'accompagnement complet.

## Un soutien à toutes les étapes

La naissance d'un nouveau-né prématuré (de 24 à 37 semaines d'aménorrhées) et/ou avec un handicap, et/ou hospitalisé rend l'heureux événement plus compliqué. Les familles se retrouvent en proie à des situations qu'elles n'avaient pas imaginées et auxquelles elles n'étaient donc pas préparées. Sans anticipation, ces familles sont confrontées à la réorganisation soudaine et brutale de leur quotidien, impliquant parfois une fratrie.

La Nacelle intervient dès l'hospitalisation pour écouter, soutenir, accompagner, épauler et aider à divers niveaux :



● **l'accompagnement social** : l'assistant social accompagne les familles dans les démarches administratives, met en place une garde pour les enfants aînés si besoin...

Le second parent peut se retrouver à devoir jongler entre le quotidien, la maman à l'hôpital et parfois le nouveau-né dans un hôpital éloigné (à Toulouse pour les très grands prématurés). Le champ de réorganisation est très vaste et la famille peut rapidement se sentir dépassée.

● **l'accompagnement dans le développement du nouveau-né** : repérage des anomalies de développement et mise en place des suivis pour établir le plus précocement les diagnostics en travaillant avec tous les professionnels.

● **soutien à la parentalité** : la psychologue accompagne les parents dans leur vécu et celui de la fratrie, dans la compréhension des besoins de l'enfant, le devenir parent, la relation parents-enfants...

● **accompagnement dans les soins à l'enfant** : l'infirmière puéricultrice s'assure de la croissance de l'enfant, de son développement, soutient la relation parents-bébé (alimentation, sommeil...), assure la liaison entre l'hôpital et le domicile familial.

**Pour LA NACELLE** : « nous voulons éviter que les familles se retrouvent seules, qu'elles soient à la maternité, en néonatalogie ou à domicile. Notre ambition majeure est de permettre une organisation et un accompagnement au domicile familial ».



**N'hésitez pas à nous contacter**

[lanacelle@tarnetgaronne.fr](mailto:lanacelle@tarnetgaronne.fr)

**05 63 21 42 94**

La Nacelle / Service PMI

7 allées Mortarieu

82000 Montauban



# ASSURER LA PÉRENNITÉ DU BIEN-VIEILLIR

**Michel Weill a réuni, en février dernier, les directeurs des EHPAD en vue d'échanger sur leurs difficultés, aux côtés de Nadine Sinopoli, conseillère départementale, Présidente de la Commission solidarité, santé, Habitat, Valérie Rabault, députée et conseillère départementale, José Gonzalez, vice-président en charge des Affaires sociales, afin de leur présenter les mesures de soutien que le Département a d'ores et déjà mis en œuvre en 2022 et propose de poursuivre en 2023.**

Les différentes dispositions prises au niveau national pour valoriser les salaires (SÉGUR, valeur du point) et, dans le même temps, la survenue d'un contexte inflationniste, ont contribué à augmenter les coûts de fonctionnement et à dégrader fortement la situation financière des structures accueillantes. Le secteur de l'aide à domicile n'a pas été épargné.

C'est la raison pour laquelle le Département a décidé de compenser l'intégralité des surcoûts engendrés par ces revalorisations, soit :

- ☑ 2,5 millions d'euros en 2022 et 2,7 millions d'euros estimés en 2023 pour les services d'aide à domicile associatifs,
- ☑ 456 900 € pour les Services d'aide à domicile publics.

S'agissant des EHPAD, les compensations SÉGUR sont versées par les ARS.

En complémentarité des politiques de maintien à domicile, le Département entend poursuivre son soutien auprès des structures d'hébergement qui maillent l'ensemble du territoire.

D'ailleurs, cela a déjà été le cas :

- ☑ versement d'un 13<sup>ème</sup> mois d'aide sociale à l'hébergement aux EHPAD publics, à hauteur de 687 667 euros, fin 2022,
- ☑ 350 000 euros environ aux autres Ehpad, en ce début d'année 2023,
- ☑ lors du vote du Budget primitif, l'Assemblée départementale a débloqué un fonds de soutien de 800 000 euros pour faire face à l'inflation sur les produits alimentaires et l'énergie.

Le département de Tarn-et-Garonne compte actuellement 2 780 lits répartis dans 29 établissements. En tant qu'autorité de tutelle pour gérer la tarification des établissements, le Département est particulièrement soucieux de la pérennité de ces structures d'accueil.







**CONTRATS D'ÉQUIPEMENT**

## DYNAMISME, MODERNITÉ ET ATTRACTIVITÉ

**L'année 2022 a été riche de projets pour de nombreuses communes tarn-et-garonnaises. Les nouvelles règles de subventions, plus justes et transparentes, initiées par le plan de relance du Conseil départemental, a largement incité les maires à avoir recours au soutien du Département pour le financement de leurs projets.**

### Un bilan positif

L'ensemble des contrats ou avenants programmés à ce jour dans le cadre du plan de relance fait état d'une aide départementale, au 31 décembre dernier, de 9,1 millions d'euros de subventions sur un coût global d'opérations de 20,5 millions d'euros soit 21,67 % d'aides départementales en moyenne sur les projets et 24 contrats passés. La dynamique va évidemment se poursuivre en 2023. Les communes et les intercommunalités sont invitées à anticiper leurs investissements pour bénéficier de l'ingénierie nécessaire de la part du Département.

### Une année prometteuse

Dès ce début d'année, la dynamique s'est poursuivie avec la signature de 11 contrats d'équipement pour les communes de : Nègrepelisse, Vaïssac, Bouloc, Malaussé, Orgueil, Verdun-sur-Garonne, Mas-Grenier, Saint-Sardos, Beaumont-de-Lomagne, Bourret et Larrazet. Ce sont 5,021 millions d'euros de subventions départementales pour 18,388 millions d'euros d'opérations.

### Des projets structurants

Réhabilitation et mise aux normes de bâtiments communaux, aménagement de rues, rénovation de stades, réhabilitation de vestiaires, réfection



d'églises, création de columbariums, construction d'un boulodrome, construction de cantines, rénovation énergétique de salles polyvalentes, création de réseaux d'eaux pluviales, création d'un parking de covoiturage, installation de vidéoprotection... des projets tous autant nécessaires que répondant à un réel besoin pour les communes, afin de rendre aux tarn-et-garonnais la vie plus agréable et donner aux villes et villages un visage séduisant et attractif.

### Le mot du Président

Pour Michel Weill, les communes constituent le socle en matière d'attractivité territoriale et il est important que



« chaque commune, chaque communauté de communes doit pouvoir financer ses investissements. Nous sommes les premiers partenaires des communes et des facilitateurs d'ambition. »



VILLES ET VILLAGES FLEURIS

## LES JARDINIERS, PARTENAIRES DE L'EMBELLISSEMENT

**La vice-présidente Christiane Le Corre a organisé, en février dernier, à l'Hôtel du Département, la première édition de la Journée des jardiniers et responsables d'espaces verts communaux, en vue notamment de la préparation au concours départemental des Villes et Villages Fleuris.**

De nombreux sujets ont été évoqués notamment sur la manière d'établir le palmarès départemental, des conseils dans l'aménagement d'un espace arboré et ombragé, sur les problématiques liées à la sécheresse (pratiques à mettre en œuvre en termes d'économies d'eau, de connaissance de la qualité des sols, de leur protection et des essences adaptées, de la limitation et de la valorisation des déchets verts...) et également sur les problématiques axées de plus en plus vers la transition écologique. Le CAUE (Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement), ainsi que le Syndicat départemental des déchets, ont apporté leur soutien technique.

En clôture de cette journée, Christiane Le Corre a tenu à formuler ses vœux avec un enthousiasme contagieux : « nous pourrions peut-être, sûrement, nous enorgueillir de figurer prochainement parmi les départements les plus respectueux de l'environnement et parmi les plus beaux et attractifs de France ».

Espérons qu'à l'issue de cet après-midi de partages les jardiniers auront encore plus l'envie de créer et d'aménager de jolis coins de paradis !

**Cette année, les visites du jury se dérouleront de fin mai à mi-juillet.**



### CONSEIL JARDINAGE

#### LE PRINTEMPS, DU RENOUVEAU AU JARDIN !

C'est l'occasion de renouveler nos pratiques de jardinage. Avez-vous déjà entendu parler du broyage, du paillage et du compostage ? Toutes ces pratiques qui riment avec avantages !

Jusqu'à présent, vous considérez vos tailles de haies et vos tontes comme des déchets verts. Changeons ce point de vue. Vos branches, une fois broyées, peuvent être utilisées en paillage ; votre sol aura ainsi moins besoin d'être arrosé et les herbes indésirables auront plus de mal à

pousser. Et surtout, fini les aller-retours fatigants à la déchèterie.

Au 1<sup>er</sup> janvier 2024, tous les foyers français devront valoriser les déchets alimentaires et ne plus les jeter avec les ordures ménagères. Le plus simple quand on a un jardin est de pratiquer le compostage de ces déchets. Le broyage de branches permet un bon équilibre et une bonne décomposition de vos biodéchets dans le composteur. Et au bout de quelques mois, c'est un compost gratuit et riche en nutriments que vous obtiendrez pour vos plantations.

Vraiment, que des avantages !

LECTURE

## IL EST VENU VOUS DIRE



**Jean-Charles Bordaries est une figure locale incontournable.**

Ami de la culture, il a présidé le festival « Jazz à Montauban » de 1994 à 2014, créé et présidé en 2006 et pendant 10 ans l'association « Tout feu tout femme » qui dénonce les violences faites aux femmes et l'inégalité des chances. En 2014, il s'est vu confier l'organisation du prix Révélation littéraire Matmut, réservé aux auteurs n'ayant jamais été édités.

Jean-Charles Bordaries, c'est une plume sensible qui dépeint dans son ouvrage *Il fallait bien que je vous le dise* un univers où l'amour, la guerre et la philosophie se côtoient. Les détails des portraits

des personnages leur donnent une dimension familière et attachante, la description fine et le souci du détail dans la narration plongent le lecteur en haleine, la maîtrise du suspense, l'inquiétude pour le personnage principal poussent la curiosité du lecteur, page après page, vers une fin inattendue.

Retrouvez l'histoire de John et Sarah dans ce roman haletant où deux héros se trouvent en proie à un complot planétaire.



1<sup>er</sup> Roman de Jean-Charles Bordaries  
Disponible en librairie et en ligne à partir de fin novembre

« Le roman de Jean-Charles Bordaries se lit d'une traite. Les personnages, attachants, deviennent des amis. Leur parcours inattendu interpelle. »  
Caroline Casabianca  
critique littéraire

## SALON INTERNATIONAL DE L'AGRICULTURE

## LE DÉPARTEMENT, ALLIÉ DES FORCES RURALES

Michel Weill a inauguré, mercredi 1<sup>er</sup> mars, la journée du département à l'occasion de la 59<sup>ème</sup> édition du Salon international de l'agriculture qui s'est déroulé à Paris, porte de Versailles, entouré de ses vice-présidents : Emmanuel Cros et Jean Luc Deprince et d'Anne Ius, présidente de Tarn-et-Garonne Tourisme. La députée et conseillère départementale Valérie Rabault était également présente, ainsi que la préfète Chantal Mauchet.

Michel Weill s'est réjoui du retour du Tarn-et-Garonne au Salon international de l'agriculture « lieu de rencontres et d'échanges qui permet aux élus de sentir le pouls de notre ruralité » et a également salué la présence des excellents producteurs du département qui ont remporté de nombreuses médailles.

Le président du Conseil départemental en a profité pour rappeler le soutien constant au monde agricole avec 1,3 millions d'euros en 2022 et 500 000 euros



La vache Ovidie de l'élevage Sazy de Caumont, triple lauréate au Concours Général Agricole.

de soutien à l'étiage. La ressource en eau constitue un gros enjeu et le Département est très actif sur le dossier avec Tarn-et-Garonne Aménagement. Enfin, Michel Weill qui a débloqué ce lourd dossier s'est dit optimiste pour trouver, avec notamment la Région Occitanie, une solution pour sauver l'abattoir de Montauban.

Le Conseil départemental est de nouveau le principal allié des agriculteurs dans cette période difficile et le président l'a réaffirmé avec force.



**CENTRE UNIVERSITAIRE DE TARN-ET-GARONNE**

# CHOISIR UN CAMPUS EN PLEINE EXPANSION

**Les étudiants, les directions pédagogiques, les enseignants, les bibliothécaires et les animateurs de la vie étudiante se sont mobilisés samedi 4 février dernier pour accueillir et faire découvrir le Centre universitaire aux futurs étudiants et élèves ainsi qu'à leurs familles.**

À l'occasion de cette Journée portes ouvertes, les étudiants du site avaient à cœur de montrer leurs formations, leurs spécificités et leur quotidien sur un campus dynamique et à taille humaine qui a fait peau neuve.

Le Conseil départemental est un acteur incontournable de l'enseignement supérieur sur son territoire. En effet, le Centre universitaire offre depuis plus de 25 ans aux jeunes du Tarn-et-Garonne et d'ailleurs, des infrastructures et des équipements pour poursuivre des études de qualité mais également un panel de services pour la vie étudiante.

## Un enseignement à taille humaine

L'université Toulouse Capitole compte un effectif de 287 étudiants pour une formation Licence « droit, économie, gestion mention droit ».

L'université Toulouse Jean-Jaurès propose 2 cursus différents :

- L'Institut supérieur couleur image design (ISCID) : 299 étudiants de la Licence au Master,
- L'Institut national du professorat et de l'éducation (INSPÉ) : 135 étudiants en Master.

Erasmus, l'Institut du travail social qui forme aux métiers de moniteur éducateur et d'éducateur spécialisé : 60 élèves.

L'Institut de formation aux métiers de la santé (IFMS) : 282 étudiants et élèves qui depuis la rentrée 2021, forme au Diplôme d'État d'infirmier(ère) grade Licence et au métier d'aide-soignant.



**Vente associative par les étudiants de l'ISCID**



Mannequin interactif (IFMS)



Simulateur  
personne âgée  
(IFMS)

## Des services pour les étudiants et élèves du campus

Une médiathèque, un restaurant administratif agréé Crous (tarif étudiant) et un service Vie étudiante.

Un ensemble de services dans le domaine culturel et sportif (Pass' Cinéma et Piscine), mais aussi de la santé (Service Interuniversitaire de Médecine Préventive et Promotion de la Santé - SIMPPS), de la prévention avec des partenaires locaux (Planning Familial, APAS 82, CPAM...), du social (assistante sociale des universités et du Crous, Fonds Social Étudiant, Secours Populaire Français...), du logement (parc privé).

## Un site qui fait peau neuve

Dans le cadre du Contrat de plan État Région (CPER), le Centre universitaire a engagé des travaux de réhabilitation et d'agrandissement qui ont donné un nouveau visage au site. Après la construction du pavillon de l'Innovation, la rénovation de l'existant (amphis, salles de cours, restaurant, médiathèque), les travaux de réhabilitation du bâtiment historique (ancienne École Normale) et notamment la restauration de sa façade concluront ce projet.

Le Département, très attaché et investi dans l'attractivité territoriale, soutenu par l'État et la Région, contribue, de par son implication, au développement de l'enseignement supérieur en Tarn-et-Garonne.



CENTRE UNIVERSITAIRE  
de Tarn-et-Garonne

Pour tous renseignements  
sur nos formations :

**05 63 91 88 50**

[www.univ.tarnetgaronne.fr](http://www.univ.tarnetgaronne.fr)

## Un bouquet de formations attractif :

### Université Toulouse Capitole :

Licence « droit économie gestion » mention droit

### Université Toulouse Jean-Jaurès :

● Institut Supérieur Couleur Image Design (ISCID)

Licence Couleur, Image, Design

Licence professionnelle Artisan Designer

Masters Design, parcours Couleur Image Design :

- Parcours Création Recherche et Innovation en Couleur et matières
- Parcours Design d'Environnements, Couleur, Lumière
- Parcours Graphisme, Édition
- Parcours Cinéma d'animation
- Parcours Design d'objet, expérimentation et développement
- Parcours Design sensoriel

● Institut National Supérieur du Professorat et de l'Éducation (INSPÉ)

- mention 1<sup>er</sup> degré professorat des écoles
- mention 1<sup>er</sup> degré professorat des écoles bilingue occitan

### Institut de Formation aux Métiers de la Santé (IFMS)

- diplôme d'État d'infirmier(ère), grade Licence
- formation d'aides-soignants

### - ERASME - Institut travail social

- formation moniteur éducateur
- formation d'éducateur spécialisé

Pour accompagner la transformation digitale de l'administration départementale et favoriser les usages du numérique dans les collèges, le Département fait appel, depuis 2018, aux prestations réalisées dans le cadre du réseau à très haut débit de la Région Occitanie « THD'Oc ». THD'Oc en Tarn-et-Garonne vise à améliorer les réseaux de télécommunications qui interconnectent les bâtiments et les collèges départementaux, ainsi que leurs accès à l'Internet.

### Les performances et la fiabilité de ce réseau ont permis :

- de nouvelles démarches en ligne proposées au travers d'un portail au fonctionnement fluide qui permet aux particuliers comme aux professionnels de déposer et de suivre l'instruction de leurs demandes par l'administration départementale : aides aux collégiens, aux communes, aux écoles de musique, aux classes de découverte, aux associations...
- la couverture wifi de l'ensemble des collèges publics et le succès du projet ED'NUM 82, inclusion numérique au collège.

Montant de l'opération : 1 070 008,80 €

Montant de la subvention : 321 002,64 €



Projet cofinancé par le Fonds Européen de Développement Régional  
Financement dans le cadre de la réponse de l'Union à la pandémie de COVID-19

# XAVIER KREBS

VERS LA  
TERRASSE  
DES NUAGES

---

Exposition

Jusqu'au  
28 avril  
2023

 espace des  
**AUGUSTINS**

CENTRE DES  
MONUMENTS NATIONAUX

Renseignements :  
[www.espacedesaugustins.fr](http://www.espacedesaugustins.fr)  
Espace des Augustins  
27 rue des Augustins à Montauban  
05 63 93 90 86



**GOVERNEMENT**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



**TARN-ET-GARONNE**  
[tarn-et-garonne.fr](http://tarn-et-garonne.fr)

# GABRIEL NOUTARY : L'INFATIGABLE

C'est dans la ferme de ses grands-parents, perchée sur une colline entre Montpezat-de-Quercy et Montalzat que Gabriel nous a reçus. Le champion tenait à nous faire découvrir ce terroir où il aime se ressourcer avant d'aller décrocher des titres. Ayant été par deux fois vainqueur du marathon de Montauban, des 100 km du Pays basque, puis des 100 km de Millau où il a réalisé un chrono exceptionnel, Gabriel, à 27 ans, multiplie les exploits avec le maillot du Club Athlétique Caussadais, et l'équipe de France lui tend les bras.

**Quel est ton secret pour aligner de telles performances ? Est-ce le fait de toujours avoir fait du sport ?**

*C'est vrai qu'étant jeune, j'ai pratiqué tous les sports avec l'UNSS. Quand il manquait quelqu'un, j'étais là. Le cyclisme, l'athlétisme, les sports collectifs... j'ai tout testé. En club, j'ai joué au rugby de 4 à 18 ans, et pour améliorer mes plaquages, je me suis mis à la lutte. J'ai commencé la pratique de la lutte très jeune également, au Club des Lutteurs Montalbanais, avec Aline et Patrick Sabatié qui m'accompagnent depuis le début et que je tiens particulièrement à remercier. C'est grâce à la lutte, afin de rester dans la catégorie de poids la plus basse, que je me suis mis à courir, et je n'ai pas arrêté depuis !*

**Quels sont tes projets pour 2023 ?**

*Je m'entraîne dur avec mon coach Thierry Pagliai pour participer aux championnats de France à Albi, en mai, qui proposent un combo 24 heures + 100 km. C'est une course qui se déroule sur un circuit court de 1,5 km dans le même temps et les mêmes*



*conditions qu'un 24 heures. Je compte sur les encouragements de ma famille et de mes amis pour me surpasser. Je rêve de remporter cette course, cela me permettrait de me qualifier pour la Coupe du monde, et d'y aller avec le maillot bleu de l'équipe de France.*

**En dehors de tes exploits sportifs, tu travailles dans le commerce du vin, c'est ça ?**

*J'ai fait des études dans le vin (Master Commerce International). À présent, je suis commercial dans les fruits et légumes à Caussade, et je vends du vin aussi. Le vin et le sport, on pourrait croire que cela ne va pas ensemble, mais dans le Tarn-et-Garonne, nous savons apprécier les bons produits.*

**Tu apparais très attaché à notre département.**

*On est ici chez mes grands-parents qui sont agriculteurs. Mon oncle est agriculteur également, ma mère travaille dans ce milieu et moi aussi. Ils ont su me transmettre un attachement fort. Nous avons un beau département, riche de plusieurs cultures et j'en suis fier.*

**Tu souhaites devenir agriculteur un jour ?**

*Oui, c'est mon rêve. Quand on a baigné dedans depuis tout petit, forcément, c'est quelque chose qui prend aux tripes, c'est un métier qui est dur, mais c'est pour moi le plus beau métier qui soit.*





COUPE DE FRANCE DE LA BOULANGERIE 2023

## TROIS BOULANGERS PÉTRIS DE TALENT

De gauche à droite : Thomas Péard, Samuel Delcous et Quentin Hemmer.

**Thomas Péard, Samuel Delcous et Quentin Hemmer viennent de se voir décorés de la médaille « finalistes de la Coupe de France » pour leur représentation à la Coupe de France de la boulangerie 2023 les 18 et 19 janvier derniers lors du Salon international de la restauration, de l'hôtellerie et de l'alimentation (SIRHA). Ce prestigieux concours, organisé par la Maison de la Boulangerie, est le plus grand salon alimentaire d'Europe. Il départage 12 équipes, composées de 3 boulangers issus d'une même région, présélectionnées sur dossier. Cette 16<sup>ème</sup> édition portait le thème de « la conquête de l'espace ».**

### Une équipe soudée par une belle complicité

Ils sont tombés dans la farine comme Obélix dans la marmite. Ces trois prodiges qui ont candidaté au très sélectif concours de la Coupe de France de la boulangerie sont unis par un même esprit de compétitivité. « On s'est rejoint sur un objectif commun, c'est une aventure humaine incroyable », confie Samuel.

Ces trois Tarn-et-Garonnais, formateurs au CFA de Montauban, qui ont eux-mêmes reçu leur formation dans cette école, mais à des moments différents, ont décidé de donner du prestige à leur passion commune du métier de boulanger. C'est en ce sens une grande fierté pour eux de pouvoir ouvrir à leurs étudiants des perspectives plus grandes : « c'est important pour nous de leur permettre d'élargir leur horizon et les amener à viser l'excellence ». Savoir extraire le bon grain de l'ivraie, c'est ce qu'ils entendent transmettre aux générations futures.

### Un entraînement digne des sportifs de haut niveau

Après avoir présenté leur dossier de présélection en mai 2022, ils ont eu la joie d'avoir été retenus sur les 72 dossiers présentés. Depuis le mois d'août 2022 ils se sont livrés à un entraînement intensif, digne des plus grands champions.

Tous les week-ends, en marge de leur activité principale d'enseignants au CFA et employés de boulangerie d'autre part, il se sont préparés à cette épreuve dans les locaux prêtés par leur établissement d'enseignement. « Nous avions des journées de 14 heures ! Malgré tout, le sommeil ne nous venait pas. On refaisait les scénarios avant de s'endormir pensant à la meilleure technique qui pourrait nous faire gagner 5 minutes sur le temps de l'épreuve ».





### Une course contre la montre

C'est avec une précision d'horloger que nos candidats ont disputé leurs épreuves. Ils ont relevé le défi de terminer leur épreuve dans les temps impartis : 10 heures d'épreuves sur 2 jours dont 2 heures la veille et le reste le lendemain.

C'est le temps qui leur est imparti pour prouver la maîtrise de leur technicité proche du travail de chirurgien. « *C'est une opération délicate où chaque geste compte, chaque stratégie est millimétrée pour atteindre la maîtrise parfaite de notre gestion du temps* ».

### Démontrer tout leur savoir-faire et leur créativité dans ce concours de très haut niveau

Nos candidats ont redoublé de virtuosité, de maîtrise technique et de créativité pour créer les œuvres et des goûts qui ont fait la différence.

Pour se départager ils ont dû s'affronter sur 4 types d'épreuves :

- le pain,
- les viennoiseries,
- un buffet artistique,
- une épreuve de restauration boulangère (snacking).

Pour la pièce créative, sur le thème de la conquête de l'espace, ces trois artistes se sont inspirés de l'actualité française. Ils se sont rendus à la Cité de l'espace et ont pris le parti de la conquête spatiale par les Français. Le socle représente le premier satellite français parti en orbite sur lequel est posé le globe surplombé par la statue de Sophie Adenot, dernière astronaute française à être partie dans l'espace.



Alors, même s'ils n'ont pas atteint les marches du podium, nos trois concurrents ont la profonde satisfaction d'avoir rivalisé avec l'élite française de la boulangerie. « *On se sent déjà motivés pour une participation à une nouvelle édition. Nous avons deux ans pour nous préparer et nous perfectionner et présenter à nouveau notre candidature à ce merveilleux concours qui nous a ouvert un chemin riche en expérience humaine* ».

Souhaitons-leur le meilleur !



Le Conseil départemental de Tarn-et-Garonne, dans le cadre de la loi sur la démocratie de proximité, donne la parole aux différents groupes de l'Assemblée départementale. Ces groupes politiques s'expriment librement. Les textes n'engagent que la responsabilité de leurs auteurs (art. 72 du règlement intérieur).

### Groupe Radical et Apparentés

Le vote du Budget primitif 2023 du Conseil départemental de Tarn-et-Garonne est porteur d'excellentes nouvelles pour notre territoire.

En cette période de crises successives, le Département agit pour le pouvoir d'achat des Tarn-et-Garonnaises et des Tarn-et-Garonnais.

Le niveau d'investissement record traduit cette volonté invitée par le plan de relance. En 2022, ce sont 57 millions d'euros qui ont été investis, le montant le plus élevé des 10 dernières années.

La majorité, dans laquelle le groupe Radical et Apparentés joue pleinement son rôle, se réjouit des efforts faits pour les familles avec le gel des tarifs de cantine pour nos collégiens, la hausse de l'allocation de l'APA, des mesures pour les aides au logement, les EHPAD ou encore les aides pour le permis de conduire pour les jeunes ou les aides à domicile, sans oublier le monde agricole et la ressource en eau. Notre département accompagne près de 50 000 Tarn-et-Garonnaises et Tarn-et-Garonnais au quotidien.

Le Département est également le premier partenaire financier des communes et des communautés de communes. Les élus du groupe Radical et Apparentés se félicitent que les règles plus justes et transparentes aient débloquent de nombreux dossiers et permis aux communes d'investir dans de nombreux projets. 21 millions de subventions déjà alloués !

Il est aussi le principal partenaire des associations culturelles et sportives du Département avec près de 2,8 millions d'euros de subventions.

Au repli frileux, nous préférons l'action sincère et dynamique pour servir les Tarn-et-Garonnaises et Tarn-et-Garonnais.

**José Gonzalez, Jean-Michel Baylet,  
Alain Belloc, Emmanuel Cros,  
Jean-Luc Deprince, Anne Ius,  
Christiane Le Corre, Marie-Claude Nègre,  
Michel Weill**

### Groupe Tarn-et-Garonne en Commun

#### Trois objectifs au cœur de notre action

L'inflation, la hausse du carburant, celle du chauffage rendent pour beaucoup la vie difficile. A cela se rajoute la difficulté pour décrocher un rendez-vous chez un médecin. Cette situation nous insupporte et c'est pour cela qu'avec la majorité du président Michel Weill, nous avons à cœur de mener une action qui soit utile pour vous, en étant proches du terrain.

Quelques exemples des accompagnements : nous faisons partie des quelques départements qui n'ont pas augmenté la cantine de vos enfants, ce qui représente un gain annuel de pouvoir d'achat de 50 € par enfant. Pour soutenir nos aînés, nous revalorisons l'Allocation Personnalisée à l'Autonomie (APA) de 4,5 % en 2023, nous avons versé un 13<sup>ème</sup> mois d'aide sociale au logement pour les EHPAD du département, et avons créé un fonds de solidarité de 800 000 euros pour les EHPAD confrontés aux factures d'énergie (nous sommes le seul département de France à le faire !). Ceci équivaut à un soutien de près de 600 euros par personne concernée. Nous proposons aussi une aide de 700 euros au permis de conduire pour les jeunes engagés dans un programme d'insertion. Enfin, nous allons au-delà des missions que nous donne la loi, et avons adhéré au GIP « Ma santé, ma région », afin de salarier des médecins dans les territoires déficitaires.

Nous poursuivons l'investissement pour les routes, les mobilités douces, pour nos collègues, le sport, la culture : 57 millions € en 2022, ce qui est le montant le plus élevé de l'histoire de notre département. Nous investissons 15 % de plus par habitant que les départements de taille équivalente.

Enfin, l'avenir. C'est entre autres le projet de Tarn-et-Garonne Aménagement pour assurer notre ressource en eau.

Retrouvez nous sur [www.facebook.com/Tarn-et-Garonne en commun](https://www.facebook.com/Tarn-et-Garonne-en-commun), contactez-nous sur [tarnetgaronneencommun@gmail.com](mailto:tarnetgaronneencommun@gmail.com)

**Catherine Bourdoncle, Valérie Rabault,  
Dominique Sardeing, Nadine Sinopoli,  
Cédric Vaissières**

## Groupe Tarn-et-Garonne d'Abord

Le budget du Département est réaliste mais à la traîne, comme la météo. Au mandat précédent, nous n'avons pas été épargnés. Temps glacial ! En 2015, le Département faisait partie des 10 plus endettés et imposés de France. En 2019, la crise COVID a fait évoluer le Département en mode dégradé. Il n'a pas été immobile. Il a poursuivi les investissements : bâtiments (CDEF, MDPH, Collège de Verdun), fibre pour tous, casernes de pompiers, de gendarmerie, voirie passée à 17 M €. Il y a eu du désendettement et une situation financière améliorée. 2021 : le temps s'est bien éclairci. Le Département profite du plan de relance de l'Etat, de belles retombées de pluie avec les droits de mutations. Une partie de cet argent est mis sur les bâtiments et la rénovation des collèges. C'est bien. 2023 : avis de gros temps avec forte augmentation des dépenses: + 23 % sur les charges générales, + 14 % sur le personnel, soit 16 M€ de plus que l'an dernier contre 12 M€ de recettes supplémentaires. Pour la dette, ce n'est pas une décrue mais plutôt un tsunami ! Il faudra arrêter d'affabuler et d'annoncer des plans qui ne sont crus que par ceux qui les annoncent et qui ne pourront immanquablement pas se réaliser sauf miracles, gains au loto !

**Christian Astruc, Jean-Claude Bertelli,  
Jean-Philippe Bésiers, Élisabeth Castagné,  
Véronique Colombié, Marie-José Maurière**

## Groupe Engagés pour le Tarn-et-Garonne

Au lendemain du vote du budget PRG-PS force est de se résigner devant le caractère peu ambitieux de celui-ci. Prenez la gestion de l'eau pour nos agriculteurs : pendant près de deux ans la majorité n'a absolument rien fait. En décembre dernier la gauche s'est réveillée et s'est jetée dans les bassines de Tarn-et-Garonne Aménagement (TGA) en abandonnant, sans aucune raison valable, cette compétence stratégique qu'est l'irrigation. Et de commettre ainsi une erreur majeure qui va fracturer le territoire puisque TGA n'a pas réussi à fédérer toutes les intercommunalités derrière lui à ce jour malgré un soi-disant engouement annoncé au départ. Nos agriculteurs ne seront donc pas tous logés à la même enseigne à cause d'une décision scandaleuse du Conseil départemental.

Enfin, alors que de nombreux départements présentent des projets d'avenir pour la santé, le logement ou le devenir des mineurs isolés : aucune politique prospective dans le 82.

Nous concluons en dénonçant le traitement des Conseillers d'opposition en Assemblée. Quand certains peuvent s'accaparer la parole et insulter en toute quiétude des élus de la République, d'autres se voient couper le micro et perturber au moment des votes... Drôle de conception du débat démocratique !

**Mathieu Albugues, Sophie Delbreil,  
Clarisse Heulland, Bernard Pécou**

# FÊTE 21 JUIN DE LA MUSIQUE

**Parc du château Montauriol**  
Hôtel du Département > **Montauban**

**CONCERTS GRATUITS**  
**BUVETTE / FOOD-TRUCKS**

Programmation  
à découvrir  
prochainement

